

## RECRUTEMENT

### Profil des volontaires stagiaires

Illettrés de niveau 1-2	39 %
Sans diplôme pro et/ou techno	53 %
Aucun diplôme	39 %
Age moyen	21,6 ans

# 6010

bénéficiaires  
dont 4810 volontaires  
stagiaires

## FORMATION

### Taux de réussite aux examens (volontaires stagiaires)

Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)	91 %
Permis B (pour les volontaires éligibles)	77 %
Attestation de formation citoyenne (AFC)	93 %
Certificat de formation générale (CFG)	98 %
Formation aux premiers secours (CSST)	96 %

# 28%

de jeunes femmes  
parmi les volontaires

## INSERTION

### Typologie de l'insertion (volontaires stagiaires)

Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	50 %
Emploi de transition (CDD compris entre 1 et 6 mois)	22 %
Sorties positives (dont poursuite de formation)	28 %

**Insertion sur le territoire local 78 %**

# 77%

de taux d'insertion  
sur la base de 4240 volontaires  
stagiaires sortis du SMA entre  
le 01/01 et le 31/12/17

## BUDGET 70,8 M€

(hors masse salariale)

37 % de ce budget provient de fonds de concours (33 % Europe et 4 % des collectivités).

A ces fonds de concours, s'ajoute 1 % provenant de la Taxe d'apprentissage.



## ENCADREMENT

### 1 105 militaires et civils

En 2017, le taux d'encadrement du SMA était de 15,5%.



Taux	Polynésie française	Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle Calédonie
------	---------------------	------------	------------	--------	------------	---------	--------------------

Nombre de bénéficiaires *	655	1002	1027	701	1367	664	581
Féminisation	35%	34%	32%	18%	21%	20%	45%

#### Pour les volontaires stagiaires (VS)

Illettrisme de niveau 1-2	31,3%	44%	34,4%	53,6%	36,8%	39,8%	40,7%
Sans diplôme « pro et/ou techno »	61,3%	53,4%	40,4%	57,5%	53,9%	62,2%	48,7%
Aucun diplôme	38,8%	35,8%	31,9%	49%	42%	46,6%	35,2%
Réussite au Permis B	90,4%	78,5%	73,6%	68,9%	76,3%	71,3%	79,8%
Attribution CAPI	98,4%	91,6%	89,2%	91%	90,7%	89,2%	93%
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	52,1%	34,1%	47,6%	61,8%	62,4%	48,3%	37,6%
Emploi de transition (CDD entre 1 et 6 mois)	13,5%	26,5%	22,3%	21,5%	17,4%	15,3%	50,4%
Sorties positives	34,3%	39,4%	30,2%	16,7%	20,2%	35,2%	12%

<b>Insertion VS</b>	<b>82,4%</b>	<b>79,5%</b>	<b>82,5%</b>	<b>77,5%</b>	<b>78,4%</b>	<b>89,2%</b>	<b>71,5%</b>
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

\* Total : 5997, auxquels il faut ajouter 13 VT recrutés pour servir au Détachement de Périgieux

# DÉVELOPPER ET ENTRETENIR LES CAPACITÉS DU SMA

## INFRASTRUCTURE

### Guadeloupe

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 168 stagiaires 4,5 M€

### Guyane

- Réhabilitation de logements 0,8 M€
- Rénovation d'un bâtiment familles à Saint Jean du Maroni 0,6 M€

### Martinique

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 180 stagiaires 4,0 M€
- Livraison de la deuxième tranche d'un centre de formation professionnelle 2,0 M€

### Mayotte

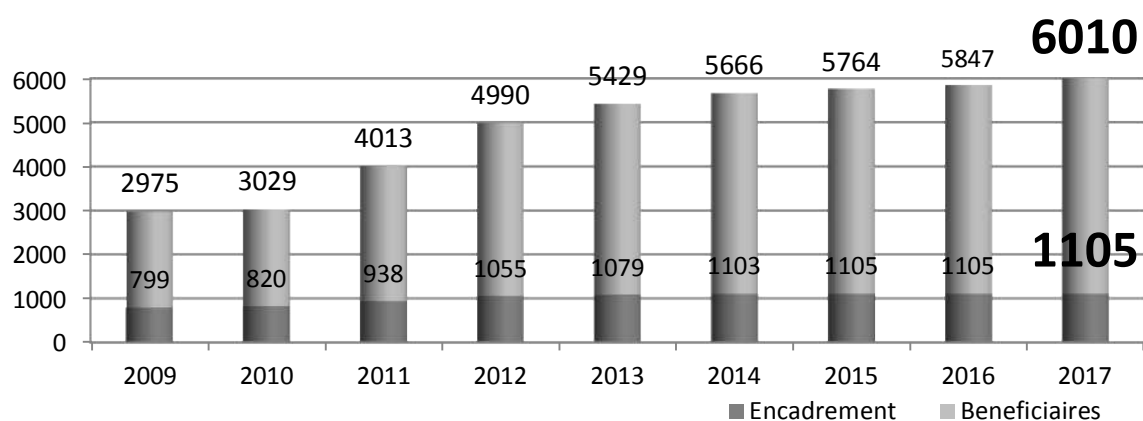
- Livraison d'un pôle de formation bâtiment-travaux publics pour 80 stagiaires 6,6 M€

## ÉQUIPEMENT

En 2017, dans le cadre du **Plan annuel d'équipement**, le SMA a investi **1,9 M€**. Ce sont notamment 81 véhicules/engins et 9 matériels techniques qui ont été achetés au titre de ce plan, afin d'assurer la réalisation d'une **formation en adéquation avec les pratiques et besoins des entreprises des outre-mer**.

## RESSOURCES HUMAINES

En 9 ans, le nombre de bénéficiaires a doublé ; celui des cadres a progressé de 38%.



## Un projet participant à l'édification d'une société de compétences

Le projet « SMA 2025 » s'inscrit dans les orientations politiques suivantes :

- **concept d'investissement**, permettant de former un jeune peu qualifié pour l'insérer durablement dans l'emploi et lui ouvrir des perspectives professionnelles ;
- **inclusion numérique** par la formation et l'éducation aux services et outils digitaux des jeunes et des publics en difficulté, en partenariat avec les associations et les collectivités locales ;
- **approche globale et cohérente de l'action publique en matière d'insertion**, visant à développer l'intégration territoriale des acteurs ;
- **affirmation d'une spécificité de l'action dans les outre-mer**, soulignée plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion, par le Conseil économique, social et environnemental dans son rapport sur « le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins ».

## Phase 1

Il conviendra, dans un premier temps, de **renforcer le dispositif**.

Pour 2018, **20 postes de cadres seront créés**, sur les 127 prévus durant le quinquennat, car il convient, pour Annick Girardin, ministre des Outre-mer, de « **donner toutes les conditions pour la bonne conduite des missions du SMA, c'est une priorité du Gouvernement.** »

Par ailleurs, conformément à la décision du Premier ministre, **80 volontaires supplémentaires** seront accueillis au RSMA de Nouvelle-Calédonie.

Enfin, le **parcours de « cadets citoyens »** sera en expérimentation à Mayotte dans l'année. Il s'adressera aux jeunes résidents de 17 ans, français ou étrangers en situation d'acquisition de la nationalité.



## PROJET « SMA 2025 »

### Références

*Le grand plan d'investissement 2018-2022*, Premier ministre, septembre 2017.  
*Donnons nous les moyens de l'inclusion*, Ministère du travail, janvier 2018  
*Plan pour l'inclusion numérique*, Président de la République, juillet 2017.  
*Rapport de la Cour de comptes*, décembre 2015.  
*Avis du CESE 2015-05*, février 2015.

## Phase 2

Outre ces travaux, le SMA devra inscrire son action et son développement sur **sept axes prioritaires, définis par le ministère des Outre-mer**, en co-construisant des solutions adaptées aux territoires et en intégrant les évolutions relatives à l'orientation, à la formation professionnelle et à l'alternance, car « **le SMA, en tant que force vive ultramarine, est évidemment partie prenante de l'exercice** ».

**Axe 01 : renforcer l'accompagnement médical, psychologique et social** des jeunes du SMA, et ce de manière individualisée, afin de lever les freins à leur insertion socioprofessionnelle ;

**Axe 02 : appuyer la dynamique de l'alternance**, en jouant non seulement le rôle de « SAS » de préparation, mais aussi en favorisant l'intégration directement en deuxième année d'une formation qualifiante ou diplômante des jeunes du SMA ayant acquis le niveau de compétences nécessaire ;

**Axe 03 : inscrire le SMA dans une dynamique de formation qualifiante**, notamment par le développement des titres professionnels et de pôles de compétence spécifiques, en lien avec les besoins ou potentiels de chaque territoire ;

**Axe 04 : initier un programme SMA visant à favoriser les échanges inter-outre-mer** des volontaires du SMA, dans le cadre du développement de leur compétences sociales et de leur connaissance mutuelle ;

**Axe 05 : valoriser l'impact social et économique du SMA** en mesurant le devenir des jeunes jusqu'à deux ans après leur sortie ;

**Axe 06 : inclure le SMA dans la révolution numérique en cours ;**

**Axe 07 : prolonger le réflexe « plate-forme SMA » dans les territoires** afin de renforcer la coordination et la collaboration des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.